



Fléac

Contact

Meilleurs vœux
2021

Édito

L'année 2020, éprouvante pour toutes et tous, est finie, définitivement. 2021 débute dans un contexte sanitaire toujours difficile mais cette fois, nous redémarrons une nouvelle séquence avec la promesse d'une vaccination salvatrice et l'espoir de voir l'épidémie s'éloigner. Nous savons que cela ne se fera pas en un claquement de doigts et il va nous falloir encore faire preuve d'efforts et de courage pour passer cette vague.

Nous avons affronté ensemble ces moments pesants, dès le 1^{er} confinement, alors que le virus circulait très peu en Charente mais avec la peur de l'inconnu, et lors du 2^{ème} confinement avec une circulation beaucoup plus active du virus dans notre département. Cette épidémie bouscule nos repères, elle bouleverse nos vies, mais elle nous a montré l'importance de la solidarité et de l'entraide en ces moments, et c'est bien ce qui nous fait continuer à avancer contre vents et marées, avec une énergie de fer.

L'équipe municipale et moi-même sommes entrés dans ce mandat, avec engagement et détermination, en faisant face à une crise majeure. Comme vous le verrez dans ce nouveau numéro, nous ne sommes pas restés inactifs et avons déroulé notre programme : plan de circulation, stratégie foncière, modernisation des services communaux, habitat, solidarité, enfance et jeunesse, culture, communication et associations, ... Nous avons été, et nous serons sur le pont et à vos côtés, toujours avec bienveillance, pour que notre belle commune s'épanouisse harmonieusement dans son agglomération.

Chers Fléacoises et Fléacois, au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour une année 2021 active mais aussi sereine. La santé doit rester notre priorité, c'est ce qui doit nous guider pour le moment, il faudra continuer à bien prendre soin de vous et de vos proches.

Bien à vous toutes et tous,

*Hélène Gingast
et l'ensemble du conseil municipal*

Vie communale

La vie du Conseil

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, au château de Fléac les 29 septembre, 26 octobre et 30 novembre 2020. Voici les principaux sujets votés en délibération :

1) PROJET DE CUISINE SCOLAIRE

Demande de subvention d'équipement au titre des dotations d'investissement de l'État - Validation du plan de financement stade APD

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité (24 voix pour, 0 contre et aucune abstention) :
→ de demander à l'État une subvention publique au titre des dotations d'investissement 2020 à hauteur de 94 000 € pour ce projet représentant 21,19 % du coût HT prévisionnel de l'opération établi au stade de l'Avant-Projet Détaillé ;

→ d'approuver le plan de financement compte-tenu des décisions de subventions acquises et escomptées.

2) GARANTIE DU PRÊT AVEC CONTRAT DE PRÊT N°111906 EN ANNEXE, CONTRACTÉ PAR L'OPH DE LA CHARENTE LOGELIA POUR LA CONSTRUCTION DE 30 LOGEMENTS PUBLICS AUX PLANTES RUE DES ECRIVAINS À FLÉAC

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité (24 voix pour, 0 contre et aucune abstention) :
→ d'accorder sa garantie à hauteur de 25 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 2 699 786 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Le Conseil municipal s'est engagé pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

3) EXONÉRATION DE LOYERS

Le Conseil municipal a décidé à la majorité absolue des suffrages exprimés par 20 voix pour, 3 voix contre (Mrs Nicolas, Guinet, Chauvaud) et aucune abstention, d'exonérer la locataire de la commune occupant le local commercial situé au centre commercial rue des Petits Près (restaurant Les Copains d'Abord) de 2 mois de loyer soit 1 000 € HT au total. Les 2 mois correspondent à la durée du confinement où il a dû rester fermé.

Il est expliqué que depuis le déconfinement, malgré la réouverture de son activité, celle-ci connaît des difficultés.

L'exonération de loyers s'appliquera sur les loyers restants dus de novembre et décembre 2020.

4) UNICEF : INTENTION DE CANDIDATURE AU TITRE DE « VILLE AMIE DES ENFANTS »

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité (23 voix pour, 0 contre et aucune abstention) :
→ d'autoriser le Maire ou son représentant à confirmer à UNICEF France le souhait de la Ville de Fléac de devenir ville candidate au titre de « Ville Amie des Enfants ».

Ce processus de candidature a vocation à élaborer et à présenter à UNICEF France un plan d'action municipal 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse.

Le plan d'action municipal 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse reposera sur les engagements suivants, communs à toutes les villes du réseau :

- le bien-être de chaque enfant et chaque jeune ;
- la lutte contre l'exclusion, la discrimination et pour l'équité ;
- un parcours éducatif de qualité ;
- la participation et l'engagement de chaque enfant et chaque jeune ;
- le partenariat avec UNICEF France.

Au-delà des actions sur lesquelles la ville souhaitera spécifiquement s'engager, il est précisé que l'appartenance au réseau « Ville Amie des Enfants UNICEF France » demande à toutes les collectivités d'affirmer leur engagement pour :

→ élaborer une vision commune et partagée de la place de l'enfant dans la ville en collaboration avec l'ensemble des élus, des agents de la collectivité et des habitants du territoire ;

→ permettre la formation des élu(e)s et agent(e)s de la collectivité aux droits de l'enfant et à leur application sur le territoire ;

→ concevoir, approuver et mettre en œuvre un plan d'action pour être « Ville Amie des Enfants » pendant la durée du mandat électoral municipal, et ce en étroite collaboration avec UNICEF France et ses partenaires éventuels (la participation active aux groupes de travail et de réflexion thématiques ou généralistes liés aux engagements et recommandations VAE est fortement recommandée) ;

→ suivre les progrès accomplis en regard des objectifs du plan d'action et assurer la collecte des données pertinentes, dans le but d'identifier et de pallier les obstacles potentiels à la mise en œuvre du plan d'action ;

→ communiquer sur l'appartenance de la ville au réseau « Ville Amie des Enfants » pour en partager la philosophie et les objectifs et de diffuser largement les actions et progrès accomplis en regard des objectifs du plan d'action, notamment auprès des enfants et des jeunes eux-mêmes et de l'ensemble de la population du territoire ;

→ mettre en œuvre la consultation nationale des 6/18 ans d'UNICEF France au moins une fois sur le mandat et tirer matière à réflexion des extractions locales de résultats ;

→ promouvoir les droits de l'enfant en célébrant, chaque année, la journée mondiale des droits de l'enfant le 20 novembre et en participant, chaque année, à au moins un événement ou projet de sensibilisation et d'engagement d'UNICEF France destinés à accompagner enfants et adultes sur la nécessité de l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant en France et à travers le monde (il peut notamment s'agir du Prix UNICEF de littérature jeunesse, de la Nuit de l'Eau, d'UNIday et de tout autre projet non existant à ce jour. L'ensemble de ces éléments est disponible et en téléchargement libre sur le site www.myunicef.fr) ;

→ accompagner et encourager l'implication des comités et délégations bénévoles locales d'UNICEF France à mener l'ensemble de leurs actions de sensibilisation, d'engagement et de solidarité sur le territoire.

5) CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA COMMUNE, GRANDANGOUÛME ET L'EPFNA PORTANT « ACTION FONCIÈRE POUR L'IMPLANTATION D'UNE ACTIVITÉ DE SERVICE EN CŒUR DE BOURG »

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité (25 voix pour, 0 contre et aucune abstention) :

→ de conclure la convention « action foncière pour l'implantation d'une activité de service en cœur de bourg » avec l'agglomération de GrandAngoulême et l'Établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine.

Le projet consiste à faire acquérir par l'EPFNA le local professionnel se libérant par le départ en retraite de son propriétaire, local situé dans le centre commercial de Fléac comptant des commerces et services de proximité indispensables à sa centralité et à sa vitalité ; il est situé au 25 rue des petits prés, sur la parcelle cadastrée section AR n°513 de 101 m².

Son achat par l'intermédiaire de l'EPFNA constitue une opportunité pour la commune afin de renforcer l'attractivité du centre commercial, plus largement du centre bourg et pour maintenir l'activité médicale

des infirmières actuellement installées. La convention ci-annexée définit des objectifs partagés, des engagements réciproques ; elle précise les modalités techniques et financières. Le local acquis par l'EPFNA sera revendu à la commune qui aura 3 ans pour le racheter à l'Établissement public.

L'engagement financier de la commune est fixé à 100 000 € maximum. Il comprend le prix d'acquisition entendu de 60 000 € et les frais portage foncier calculés au moment du rachat.

6) CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA COMMUNE, GRANDANGOUÛME ET L'EPFNA « D'ACTION FONCIÈRE POUR LA RECONQUÊTE DU BÂTI VACANT ET LA DENSIFICATION DE DENTS CREUSES EN CENTRE BOURG »

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité (25 voix pour, 0 contre et aucune abstention) :

→ de conclure la convention « action foncière pour la reconquête du bâti vacant et la densification de dents creuses en

Vie communale

centre bourg » avec l'agglomération de GrandAngoulême et l'Établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine.

Sur l'ensemble de la convention, l'engagement financier maximal de l'EPFNA pour la commune est fixé à 800 000 € HT. Au terme de la durée conventionnelle de portage, la commune est tenue de racheter les biens acquis à l'EPFNA au prix d'acquisition augmenté des frais subis lors du portage et des études.

L'EPFNA ne pourra engager d'acquisitions foncières, de dépenses d'études de gisement foncier ou de préféabilité et de travaux de démolition dans le cadre de la présente convention que sur accord écrit de la commune en la personne du Maire selon les formulaires annexés à la convention.

Sa durée est de 5 ans sauf en cas d'absence d'acquisition, elle sera réduite à 3 ans.

7) INFORMATIONS SUR LES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Marché pour les assurances de la commune, constitué de 5 lots :

- Lot 1 - Dommage aux biens - Groupama Offre de base + 2 PSE : MRI et MRE, avec franchise atteinte de 1 000 € pour 9 356 € annuels
- Lot 2 - Responsabilité civile - Groupama Offre de base avec franchise absolue à 1 000 € pour 2 251 € annuels
- Lot 3 - Flotte automobile - SMACL Offre de base + 3 PSE : marchandises transportées, bris de machine, auto-mission, avec franchise atteinte de 500 € pour 6 050,61 € annuels
- Lot 4 - Protection juridique - CFDP (2C courtage) - Offre de base + PSE maître d'ouvrage pour 1 020,71 € annuel
- Lot 5 - Protection fonctionnelle - SMACL pour 263,02 € annuels

Davantage de couvertures pour un moindre coût : économies réalisées 32 123,47 €/an et 128 493,88 € TTC sur la durée du contrat.

Crise et budget local

La crise a un impact sur les finances de la commune. Néanmoins, toutes les pistes d'économies ou de recettes supplémentaires sont étudiées. Exemples :

ÉCONOMIES

- renégociation des contrats d'assurance (conseil du 30/11) : économie de 32 000 €/an ;
- renégociation des emprunts auprès des banques : en cours mais pour l'instant pas de retour des banques.

RECETTES

La commune a étendu la location du château à des organismes de formation pour les territoriaux et à l'AMF : soit 3 150 € de recettes sur novembre et décembre.

RECHERCHE DE SUBVENTIONS

Dans le cadre du plan de relance, la préfecture a été saisie de 16 projets concernant Fléac.

Pour le projet d'extension et de mise aux normes des vestiaires foot, le district, la Région et GrandAngoulême ont été sollicités.

Nous continuons nos recherches pour d'autres projets.

Le citoyen au cœur des projets participatifs

Le dernier Fléac contact vous informait de l'appel à candidature pour présenter un projet participatif par secteur, à déposer en mairie avant le 15 janvier 2021. En raison du confinement, cette date limite est reportée au 28 février 2021.

Vous pouvez d'ores et déjà retirer en mairie un formulaire relatif au projet participatif. Pour l'instant, nous avons été sollicités pour un projet. Bravo ! Alors, vous aussi, manifestez -vous si vous voulez également déposer un projet. Parlez-en autour de vous, avec vos voisins... Toutes vos initiatives seront examinées.

Les services municipaux

Actuellement, un comité de pilotage participatif travaille sur la modernisation des services : renouvellement du parc informatique, des logiciels performants pour répondre plus efficacement aux demandes des administrés.

Et à l'avenir, il conviendra de se pencher sur la question des locaux...

À noter : les agents du service finances/comptabilité ont été notés par les services de la trésorerie générale (la TAMA) : 19/20 ! Nous les félicitons et remercions par ailleurs l'ensemble des services pour leur investissement professionnel en cette période difficile.

Le service voirie accueillera prochainement un nouvel agent (remplacement d'un départ à la retraite). Il s'agit de Ludovic Jacques qui nous vient de la mairie de Saint-Yrieix. Nous lui souhaitons la bienvenue dans nos services.

Bientôt un policier municipal à Fléac

Le recrutement est fait, la mutation est en cours de négociation, il nous vient de l'Est ; âgé de 40 ans, il bénéficie d'une solide expérience. Il arrivera avec le printemps et nous vous en dirons plus sur lui... dans le prochain numéro.





Secteur enfance et jeunesse

Depuis l'installation du conseil, nous avons travaillé en lien avec la nouvelle directrice de la MJC pour la mise en place des conditions sanitaires indispensables à l'accueil des enfants, tant sur le temps périscolaire que sur l'accueil de loisir mercredi et vacances scolaires.

Les enfants bénéficient d'un encadrement conforme aux recommandations en vigueur. Les élections pour le nouveau Conseil municipal des enfants ont dû être repoussées au mois de janvier. Les candidats sont déjà en campagne. Le dossier de renouvellement de notre labellisation « Ville Amie des Enfants » auprès de l'UNICEF, est en cours de traitement pour la phase 1. Nous espérons qu'il sera validé. Nous sommes très présents aux réunions du SIVU crèche et avons rencontré les assistantes maternelles de Fléac qui en font partie. Malgré des conditions difficiles pour tous, nous tentons de remplir au mieux nos missions et de maintenir les liens entre les différents acteurs de secteur enfance/jeunesse.

Distribution de masques

Grâce au travail des couturières et couturier bénévoles de Fléac et à l'achat de masques réalisés par « l'atelier du linge », la municipalité a pu remettre aux enfants, par l'intermédiaire des enseignants, un lot de 3 masques grand public en tissu, correspondant aux besoins d'une journée d'école, périscolaire du soir compris.

Cela représente 633 masques (211 enfants de plus de 6 ans)

Merci à nos couturières et couturier bénévoles pour leur esprit d'entraide et le temps passé.

Après les premières réalisations de masques adultes lors du premier confinement, elles et ils se sont remis au travail sans hésitation afin de doter les enfants de l'école, et d'aider les familles.

Merci également à Monique Dedieu de « l'atelier du linge » qui a réalisé plus de 350 masques en quelques jours.

Une mention spéciale à Roselyne, Michèle et Sophie : couturières bénévoles très efficaces.



© Lionel Michaud

Fléac, Ville Amie des Enfants

Le vendredi 20 novembre, nous avons célébré l'anniversaire de la convention internationale des droits des enfants en illuminant en bleu la façade et la cour de la MJC ainsi que l'école.

Parce que 2020 a été une année difficile aussi pour les enfants, il est important de faire respecter partout les droits de ceux-ci : droit à la santé, à l'éducation, au bien-être, à la protection.

Nous nous devons de rester solidaires et de nous mobiliser pour inventer un avenir plus juste pour tous les enfants.

Merci aux enfants, aux familles et à l'équipe de la MJC, tous mobilisés, en bleu, le mercredi 18 novembre.

Merci aux services techniques, à M. Seners du club photo et à M. Henri Bourbon (président de comité Charente UNICEF) pour leur engagement, leur présence et leur soutien le mercredi 18 et le vendredi 20 novembre.



Déchets : rappel citoyen

Ne pas déposer de cartons ou emballages à côté des containers à verre ou des poubelles, les équipes des services techniques ne sont pas là pour ramasser ces éléments.

S'il y a des containers, c'est bien pour mettre les déchets dedans... Ici, comme à la maison, on dépose les déchets à l'intérieur des poubelles et pas à côté. L'environnement appartient à tous, prenons-en soin !



L'école continue malgré une situation sanitaire compliquée

Comme chacun d'entre vous en est conscient, l'évolution négative de l'épidémie nous a amenés, afin de préserver la santé des enfants et des personnels, à adopter une nouvelle organisation conforme aux exigences sanitaires, à compter du 2 novembre, date de début du nouveau confinement :

- 1 Le masque pour les élèves à partir de 6 ans est obligatoire dès qu'ils rentrent dans l'enceinte de l'école (il convient de souligner que la mairie a attribué 3 masques en tissu par enfant scolarisé).
- 2 Les services de garderie sont maintenus mais la garderie élémentaire est fermée à 18h30 pour permettre la désinfection des locaux.
- 3 Les règles en matière de brassage sont renforcées : des groupes d'élèves de même cycle sont constitués.
- 4 La restauration scolaire est assurée grâce à la mise en place de 4 services successifs entre lesquels une désinfection du réfectoire est effectuée.

Cette situation sanitaire n'a toutefois pas empêché Daniel Baud Berthier, chef de production, de réaliser le menu des Gastronomades proposé par Matthieu Brudo, chef du Moulin de la Tardoire, le 20 novembre 2020 pour les enfants. Comme elle n'a pas davantage empêché le repas amélioré de Noël le vendredi 18 décembre pour la plus grande joie des enfants qui ont eu la surprise de recevoir la visite du Père Noël.

Les enfants encadrés par leurs enseignant(e)s, lors de la dernière semaine avant les vacances, ont dessiné et ont offert leurs réalisations aux aînés de la commune, ce qui s'inscrit dans le renforcement du lien intergénérationnel auquel l'équipe municipale est particulièrement attachée.



NOUVELLE AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Le Conseil municipal réuni le 14 décembre a adopté à l'unanimité la proposition de l'adjointe aux affaires scolaires de procéder à l'acquisition d'une aire de jeux complète qui vient remplacer le grand jeu qui était devenu obsolète.

Le choix de cet équipement découle des sujétions du directeur de l'école, Didier Belair.

L'entreprise KOMPAN, d'une très bonne notoriété et qui présente toutes les bonnes garanties tant sur la qualité des matériaux que sur le service après-vente, a proposé deux aires de jeux dont l'une fut plébiscitée par les enfants de l'école.

Rendez-vous lors de l'inauguration qui aura lieu au printemps 2021.



CRÉATION DE LA CANTINE SCOLAIRE

Les repas servis aux enfants sont confectionnés actuellement à l'Ehpad par la cuisine centrale. Le chantier en cours de la cantine scolaire sera totalement finalisé le 31 juillet prochain afin que la nouvelle cuisine soit opérationnelle dès la rentrée de septembre 2021.

Une réunion le 22 octobre s'est tenue à l'école afin de présenter le projet à l'ensemble des personnes concernées, à savoir : agents communaux, parents d'élèves et élus. Les plans ont été exposés par l'architecte concepteur de la nouvelle cuisine scolaire.

Une réunion de chantier se tient chaque semaine afin de suivre l'évolution des travaux.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de la municipalité de développer les circuits courts, le maraîchage bio et d'intensifier l'éducation des jeunes générations à une nourriture saine et équilibrée.



Services techniques

Au cours du dernier trimestre 2020, les services techniques ont réalisé des entretiens dans les bâtiments communaux et les espaces publics :

- **peinture dans des salles du doyenné** (local mis à disposition pour des associations) ;
- **travaux d'entretien des installations aux écoles** pendant les vacances (électricité / plomberie / mise en sécurité des jeux / nettoyage des cours / plantation de haies / entretien des végétaux) ;
- **chantier au lotissement de Bellegarde** pour soutenir les terres avec la pose d'enrochements ;
- **entretien avant l'hiver de la voirie et des accotements :**
 - taille des haies
 - nettoyage des avaloirs pour la collecte des eaux pluviales
 - ramassage des feuilles
 - fauchage des bords de route
 - bouchage de trous sur la chaussée et dans les chemins ruraux
 - nettoyage des caniveaux et réparation de bordures.

Ces travaux récurrents occupent le quotidien de nos équipes techniques et il est impossible d'être partout en même temps dans la commune. Ainsi, vous pouvez constater dans votre quartier des défauts d'entretien quand d'autres quartiers sont propres.

Soyons patients, les équipes passent partout et aucune rue n'est oubliée.

Chaque année, les décorations de Noël sont posées par nos services. Ainsi en décembre, l'équipe a pu mettre en place les guirlandes, sapins et motifs lumineux dans le bourg et les villages. Quelques prises électriques ont été relevées défectueuses et nous n'avons pas pu installer l'ensemble des illuminations. Des réparations avec le SDEG 16 (syndicat d'électrification et de gaz de la Charente) sont prévues pour 2021. Vous avez pu constater certains changements, notamment sur la mise en lumière du château, de l'église, de la MJC. Nous espérons que cela vous a plu.

Une piste cyclable a été créée entre la rue de Badoris au sud de notre commune et la rue des Petits Prés qui conduit au centre commercial. Pour le moment, seul le revêtement en enrobé est posé, les panneaux indicateurs et la signalisation seront implantés prochainement. Vous pourrez ainsi pédaler en sécurité. Une extension de cette piste cyclable vers le Nord de la commune est en projet, elle doit être réalisée en 2021 pour relier le centre commercial à la RN141. La mobilité active (vélo, marche) est au cœur de nos projets, notre commune est accompagnée dans cette démarche par GrandAngoulême qui finance 50% de ces aménagements.

Repas des Gastronomades 2020

Le 15 septembre 2020, sous l'égide du GrandAngoulême, une réunion de préparation pour le menu des Gastronomades a eu lieu en présence de nombreux responsables de la restauration collective du territoire du GrandAngoulême. Fléac est représenté par le chef de production de la cuisine centrale.

Une proposition de menu est exposée. Celle-ci est le fruit de la réflexion de deux chefs étoilés qui ont accepté de relever le défi du menu des Gastronomades. Qui sont ces chefs ? Local de la gastronomie, le chef Matthieu Brudo du restaurant Le Moulin de la Tardoire à Montbron qui a décroché sa première étoile au Guide Michelin. Et, excusez du peu, le chef Mauro Colagreco du restaurant Mirazur de Menton, 3 étoiles au Guide Michelin et élu meilleur chef au monde par ses pairs en 2019.

Matthieu et Mauro expliquent leur souhait de proposer un menu simple tout en sortant de l'ordinaire. Ces chefs de qualité supérieure, style label rouge, échangent avec leurs homologues moins prestigieux mais ancrés dans la réalité de la restauration collective, en toute humilité et les invitent à apporter leurs visions culinaires pour élaborer ce menu et l'adapter à leur terrain de jeu et à leurs contraintes. Après divers échanges fructueux, les plats du menu sont validés avec pour chacun la possibilité d'apporter des touches en fonction de ses possibilités techniques, humaines et de la connaissance de ses convives.

Le menu reçoit l'approbation du chef de production de la cuisine centrale de Fléac qui décide de le respecter au plus près. Il sait pouvoir s'appuyer sur l'équipe de cuisine pour relever le défi et mettre le repas en musique pour 410 enfants

des écoles maternelle et primaire et 65 résidents de l'EHPAD.

Ainsi, le vendredi 20 novembre, malgré l'annulation du week-end des Gastronomades en raison de la COVID-19, près de 14 000 repas sont servis aux enfants, adolescents, adultes et personnes âgées des différentes communes et organismes qui ont adhéré au projet. À Fléac, le menu est le suivant :

→ *Betteraves rouges braisées à la crème de Manslois au chèvre et crumble au cumin*

→ *Échine de cochon confite, purée de panais au chocolat, sommité de choux fleurs grillés, jus acidulé à l'estragon*

→ *Tarte Bourdaloue amande poire et réglisse*

Les cuisiniers de Fléac se sont retrouvés les manches pour que l'exigence de multiplicité des préparations culinaires des différents plats trouve sa place dans la production de l'ensemble des menus de la semaine. À base de produits frais principalement, des dizaines de kilos de betteraves, panais, poires, choux-fleurs, farine, œufs, sucre, fromage manslois, et des heures de préparations, cuissons, refroidissements et conditionnements plus tard, tout est fin prêt.

Les mamans et papas qui cuisinent savent que nous passons souvent des heures en cuisine pour des plats parfois vite avalés et pas forcément appréciés à leur juste valeur gustative et d'investissement. Le

menu des Gastronomades ne déroge pas à la règle. S'il trouve un bon accueil chez les convives les plus âgés, les plus jeunes goûtent nettement moins betteraves, panais, crumble au cumin, manslois et même amande ou réglisse, et ce malgré l'investissement des agents du restaurant scolaire qui font preuve de pédagogie auprès des enfants sans être vraiment récompensés.

Tous les enfants repartent du restaurant scolaire avec le magazine des Gastronomades offert. Celui-ci contient, entre autres, les recettes des plats de ce jour, notamment celle ci-dessous que nous vous invitons à réaliser à la maison pour mieux faire connaître ce légume-racine à la saveur particulière, le panais.

Purée de panais :

- 1 kg de panais
- 0,5 l d'eau
- 100 g de lait
- 50 g de beurre
- 80 g de chocolat blanc
- sel, poivre

Cuire le panais à couvert dans le mélange eau, lait, beurre, sel, poivre. L'égoutter et le mixer au Blender avec le chocolat blanc. Rectifier l'assaisonnement.

Bonne cuisine et à l'année prochaine pour le repas des Gastronomades dans le nouveau concept de restaurant scolaire qui ouvrira à la rentrée de septembre 2021 !



L'action sociale à Fléac pour tous et par tous !

Depuis 9 mois, un remarquable travail de solidarité initié pendant la période du premier confinement de mars-avril, s'est déployé grâce au dévouement des « Anges gardiens », des couturières et couturiers :

→ 4 500 masques fabriqués et distribués aux Fléacois et à nos petits écoliers et plus de 20 bénévoles au service de 70 personnes âgées isolées pour maintenir le contact et aider aux courses de première nécessité. Un grand merci à tous ces volontaires !

LA VIE DE L'EHPAD

L'EHPAD du Haut Bois a accueilli en novembre son nouveau directeur, Frédéric Sananes, qui a dû mener rapidement la lutte contre la Covid-19 au sein de la structure, avec le soutien courageux et engagé du personnel, malgré les contraintes, l'inquiétude ou la fatigue.

Un chaleureux merci à ses équipes, ainsi qu'aux familles qui ont su respecter les mesures sanitaires adaptées au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie, et qui ont été privées de visiter leurs parents.

Un grand bravo aussi aux résidents soumis au confinement, aux visites plus rares et aux animations limitées, qui ont su garder le moral !

La campagne de vaccination des résidents volontaires interviendra mi-janvier, selon les protocoles officiels : l'EHPAD est en ordre de marche pour la mener !

DES PROPOSITIONS NOUVELLES POUR SE TOURNER VERS DEMAIN

Vous êtes concerné par une formation MONA LISA, prévue les 25 janvier et 11 février à Fléac ? Si vous souhaitez vous informer, vous former et éventuellement rejoindre une équipe citoyenne pour lutter contre l'isolement des personnes, âgées ou non, favoriser le lien social de proximité, construire un réseau local de solidarité...

N'hésitez pas ! Inscrivez-vous dès maintenant ou demandez des renseignements en mairie, auprès de mesdames Pelletier ou Normand - Tél : 05 45 91 04 57

RESANTÉ-VOUS

L'association ReSanté-Vous propose des conseils par une ergothérapeute à toute personne désirent se maintenir à domicile et y bien vieillir, pour adapter au mieux votre cadre de vie, votre hygiène de vie, vos rythmes, vos activités physiques ou intellectuelles, ...

Si vous êtes intéressé par cet accompagnement gratuit (3 rendez-vous d'1 heure), vous pouvez vous adresser en mairie qui communiquera votre demande au professionnel.

POUSSEZ LA PORTE, LE CCAS EST LÀ POUR VOUS !

Si vous souhaitez un entretien individuel pour soumettre une question confidentielle ou exprimer un besoin d'aide, vous pouvez solliciter un rendez-vous en mairie pour être reçu par un élu dédié. Tél : 05 45 91 04 57

UNE NOUVELLE COLLECTE POUR EMMAÛS !

Le samedi 6 février 2021 de 9h à 12h, salle des sports de Fléac, avenue des sports

Attention ! Vous pouvez apporter tous types d'objets, sauf des meubles encombrants. Et nous ne pourrions accepter que des dons identifiés, propres et emballés.

Campagne de capture de chats



Suite à notre campagne concernant la capture des chats errants en novembre, nous sommes malheureusement déçus du résultat.

Seulement 3 chats ont été capturés dont 1 est en fourrière, 1 a été relâché et le dernier a été remis à sa propriétaire alors que l'objectif prévu était une quinzaine.

Certains habitants demandent que ces chats soient enlevés alors que d'autres continuent de les nourrir au mépris des consignes diffusées à plusieurs reprises jusqu'à même vandaliser le matériel mis en place (cadenas, ...).

Au regard du personnel mobilisé et du temps passé (4 agents pour 4 mois de procédure) la campagne n'a pas eu l'effet escompté.

Merci à l'ensemble des équipes de l'EHPAD et des services communaux !

En ce début 2021, nous souhaitons adresser nos remerciements sincères et chaleureux à l'ensemble du personnel de l'EHPAD pour son investissement sans faille dans un contexte sanitaire plus que difficile. Leur engagement doit être salué à la hauteur de leur dévouement.

Nous remercions aussi de tout cœur le personnel communal, qui se mobilise pour maintenir le service public, de l'école, à la cuisine centrale, en passant par les services techniques et administratifs.

Panier des aînés

Le contexte sanitaire n'ayant pas permis d'organiser le traditionnel repas des aînés du mois de janvier, la municipalité a souhaité conduire une action exceptionnelle, et d'ampleur, en offrant à toutes les Fléacoises et tous les Fléacois de plus de 70 ans, un panier garni afin d'accompagner cette entrée dans la nouvelle année.

Rendez-vous leur a été donné le dimanche 10 janvier, au château, à des horaires définis et dans le respect du protocole sanitaire, pour remettre les colis composés de produits locaux achetés chez nos commerçants fléacois, pour le plaisir de toutes et tous. Ce sont au total 510 foyers qui ont été touchés par cette opération sans précédent sur notre commune.

Les services communaux et l'ensemble de l'équipe municipale se sont mobilisés pour l'occasion, dans la préparation mais aussi dans la distribution, afin de porter les paniers aux aînés qui n'ont pu se déplacer le jour de la distribution.



Retour en images

Décembre solidaire

Même si cette année, il ne nous a pas été possible d'organiser les manifestations auxquelles nous sommes tous très attachés, décembre a été « le mois solidaire ». C'est à partir du dimanche 29 novembre que tout a commencé.



TÉLÉTHON

Nous avons tout d'abord participé au Téléthon en toute simplicité.

Fléac : 3 800 habitants, 3 800 € de dons pour le Téléthon.

C'était notre challenge ...

Nous avons pu recevoir les dons pour le Téléthon sur le marché, dans les commerces de Fléac, à la mairie, à la sortie des écoles et aussi grâce à une adresse numérique dédiée.

Au final, nous avons recueilli 1450 €.

Bravo et merci à toutes et tous.

BOÎTES DE NOËL

Nous vous avons aussi proposé de participer au projet des boîtes de Noël qui consistait à offrir une boîte en carton joliment emballée avec un truc chaud (vêtement), un truc bon (douceur à manger), un divertissement (jeu ou livre), un produit d'hygiène neuf et un mot gentil pour passer de bonnes fêtes.

Les 90 boîtes de Noël ainsi collectées ont été offertes à 2 associations qui œuvrent auprès des personnes seules, démunies ou vivant dans la rue : l'Éclaircie et Angoulême Solidarité.

Vos boîtes de Noël réchaufferont le cœur de personnes vivant dans la rue ou traversant des périodes humainement difficiles.



LA FÊTE AU MARCHÉ

Le dimanche 13 décembre a eu lieu un marché "amélioré" par la présence de producteurs des communes voisines. En plus des produits de nos commerçants habituels, vous pouviez trouver des fleurs, de la viande de bœuf, du pineau, du vin, du miel, des fromages.



NETTOIE TON KM

Nous avons proposé aux sportifs et aux marcheurs ce projet marseillais "Nettoie ton km". Quand nous sortions courir, marcher, pédaler, il a suffi de remplir une poche poubelle des déchets trouvés sur notre passage et voilà Fléac propre pour l'arrivée du Père Noël.

FLÉAC VILLE LUMIÈRE

Pour découvrir les maisons illuminées par les Fléacois et les illuminations de bâtiments communaux, nous vous avons proposé un parcours nocturne dans les rues de Fléac.



Vie communale

Retour sur les animations culturelles

Malgré la période difficile que nous avons connue en 2020, l'équipe municipale a tenu à vous proposer de manière régulière des animations culturelles.

Nous avons débuté juillet avec l'exposition d'Hélène Lahille dans les jardins de la mairie. Elle a mis en valeur les personnes, qui pendant le 1^{er} confinement, ont continué de travailler dans l'ombre.

Le 13 juillet, notre pique-nique républicain a pu avoir lieu et a rassemblé une centaine de personnes dans le respect des gestes barrière bien sûr.

Les comités de jumelage de Fléac et de Marktbreit ont échangé sur deux projets, des dessins d'enfants pour les aînés français et allemands et des photos présentant les lieux préférés des membres du jumelage dans chaque village.

Le 24 juillet a eu lieu notre 1^{er} marché de producteurs de pays en lien avec la Chambre d'Agriculture. Le succès a été au rendez-vous. Producteurs et clients ont été ravis d'échanger sur des produits d'exception.

Fin août, le château accueillait une exposition de Kegrea. L'artiste était parti à la découverte de la casse de M. Dogimont et présentait des photos et des peintures qu'il y a réalisées.

Courant septembre, les journées du patrimoine ont mis en valeur les 3 écoles de Fléac, des années 50 à nos jours.

En octobre, le troupeau de M. Ardouin a pâturé les prés de Chalonne et permis aux enfants du centre de loisirs de suivre la transhumance des pâtures du bord de la Charente vers celles situées à côté du château.

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre a eu lieu la cérémonie de commémoration du 102^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, qui s'est déroulée presque à huis clos, Covid-19 oblige, comme celles de la victoire de 1945 au printemps dernier.

Nous espérons de tout cœur que la cérémonie du 8 mai 2021 pourra avoir lieu avec les enfants des écoles, dans un format retrouvé.



Et à GrandAngoulême ?

Hélène Gingast a été élue conseillère communautaire déléguée, elle a pris ses fonctions depuis l'été 2020 au sein de la gouvernance de notre agglomération et siège en bureau communautaire. Son suppléant est Jean-François Soguel. Elle y est en charge de la politique enfance/jeunesse et de la cohésion sociale.

Depuis le mois de juillet, l'organisation est en place, le pacte de gouvernance est en cours de définition, et les groupes de travail thématiques, dans lesquels vos élus sont largement investis, se réunissent en visioconférence, contexte sanitaire oblige, pour construire les actions du mandat communautaire, avec toujours cette perspective d'une agglomération équitable pour l'ensemble des 38 communes qui la composent.

Jean-Noël Paquier siègera au conseil de développement pour représenter les citoyens fléacais.

L'ensemble des débats du conseil communautaire peuvent être suivis en Facebook live sur la page de GrandAngoulême, ou sur Charente Libre (en ligne dans le direct). Les délibérations et les actes peuvent être consultés à cette adresse sur internet :

<http://actes.grandangoulême.fr/>

Les élus à vos côtés

Fidèles à leurs engagements de campagne, vos élus sont venus à votre rencontre depuis le mois de juin 2020, autour d'un café, en composant avec les mesures de restrictions sanitaires.

Ce sont donc trois rencontres qui ont eu lieu, à Brénat, à la Vallade et à Thouérat, l'une n'ayant pu se dérouler rue de l'écluse comme prévu en raison de l'avis de tempête qui se profilait... Comme si l'on n'avait pas assez de la Covid-19 pour compliquer les choses !

Au cours de ces trois rencontres, les discussions ont été nourries et ont permis d'évoquer les problématiques sur chaque secteur : transports, bien vivre ensemble, voirie, travaux, sécurité, animations, ... aucun sujet n'a été oublié. Ce qui pouvait être réglé rapidement par les équipes communales a été pris en compte. D'autres sujets, comme le transport dans la partie nord de la commune, n'ont encore pu être résolus. Mais l'équipe municipale et les services communaux y travaillent d'arrache-pied afin de prendre en compte, dans la mesure du possible, vos souhaits et doléances.

Dès que le contexte sanitaire nous le permettra, nous reviendrons vers vous, dans les quartiers et hameaux afin d'être au plus près de vos préoccupations du quotidien, mais aussi pour un moment convivial, de discussions et d'échanges, en toute simplicité.

Nous vous disons donc à bientôt du côté de chez vous !



Visite de la SNPE et de la papeterie Thiollet

Une visite du chantier de dépollution de la SNPE a été organisée par la municipalité à l'attention des riverains de la rue de la Mairie et de la rue du Tranchard en présence d'Hélène Gingast. Une dizaine de personnes ont pu découvrir ce site, guidé par son directeur, M. Lateste, et poser toutes questions sur ce chantier unique en France.

La dépollution est en phase d'être achevée, libérant ainsi des surfaces pour un futur projet urbain restant à définir. L'équipe municipale participe aux réunions sur ce sujet afin de faire entendre la voix de la commune notamment pour veiller à la préservation du cône de vue à partir du coteau de la Charente et de la zone historique de la commune.

D'autre part, à l'invitation de son directeur, M. Quiès, une délégation d'élus a été reçue à l'usine de fabrication de carton recyclé Thiollet. Ce temps a permis d'échanger sur l'application de la directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution), et de visiter les installations de ce site historique. Nous continuerons à participer aux temps d'échanges proposés, notamment lors des réunions avec les riverains, ou à en susciter si nécessaire.



Malgré les derniers mois socialement difficiles, les différentes associations de la commune se sont réunies régulièrement pour consolider leur attente. En effet, l'équipe municipale avait émis le souhait de voir les associations volontaires partager leurs expériences, leur savoir-faire, leurs matériels. Cette entente a pour vocation à faciliter échanges, animations et événements de qualité.

Les Jardins au naturel de l'Angoumois

Jusqu'aux dernières semaines, nous ne savions pas si les règles sanitaires nous permettraient de tenir notre journée portes ouvertes... et puis cela a pu se faire.



Dès le vendredi, armés de notre courage, nous avons installé les centaines de plants et boutures préparés par nos adhérents, les différents stands : compostage, bacs de permaculture, infos sur les plantes majeures, sur la maladie de Lyme, sur la vie des abeilles avec une ruche en démonstration, etc. Une question restait en suspens : viendriez-vous ? Le samedi matin dès 9h, nous avons ouvert les portes du Jardin de Badoris pour vous accueillir... et vous étiez là ! Plus de 200 personnes sont venues pour échanger des boutures, apporter des plants, demander des conseils sous une douce lumière d'automne. Merci à vous tous pour toutes ces belles rencontres autour du jardin. Rendez-vous le dimanche 10 octobre 2021 pour le prochain troc aux plantes.



Les Jardins au Naturel de l'Angoumois

Contact : Christiane Fornel - 05 45 91 00 44

Les Petites Marmottes

Ce dernier trimestre a encore été compliqué concernant les sorties en salle pour les Marmottes.

Nous avons donc profité du beau temps de septembre pour des promenades bien agréables autour du plan d'eau. Cette année, notre arbre de Noël n'aura pas lieu, mais les ASMAT ont fait preuve de créativité afin de proposer aux parents une panier remplie de petites décorations pour Noël. Ces dernières ont été confectionnées par les ASMAT, avec l'aide des enfants, dans la bonne humeur, les mains pleines de peinture. Le Père Noël a été prévenu bien entendu, les ASMAT lui ont communiqué leurs adresses pour les petits cadeaux.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches !



Contact : Isabelle Lepers - 06 19 88 31 97



Assistantes maternelles ayant des places disponibles

→ Vanessa Lascaux : 07 86 32 59 46

→ Laurence Delporte : 06 07 69 54 12

Art et Musique

Quelques nouvelles de l'association : confinement, déconfinement, reconfinement...

L'activité de la chorale Art et Musique est touchée de plein fouet depuis le mois de mars. Reprise des répétitions pour le chœur début octobre : 2 répétitions seulement dans l'église en respectant scrupuleusement les mesures sanitaires ; la majorité des choristes était présente, heureuse de se retrouver après ces longs mois d'absence, mais la joie fut de courte durée (2 semaines seulement), et reconfinement...

Annulation ou report des concerts prévus à Ruffec et Fléac en 2021.

Annette Durand remercie du fond du cœur le pianiste Paul, et tous les choristes présents début octobre, mais les conditions sanitaires actuelles ne permettent plus de se retrouver le mercredi soir.

« Sachez vous protéger et protéger les autres. »

Annette Durand remercie également la municipalité de Fléac pour son soutien et le père Patrice de la Paroisse pour avoir mis l'église à la disposition du groupe vocal sans aucune hésitation. Vraiment un grand merci !

Malgré cette fin d'année 2020 bien difficile à vivre, l'ensemble des choristes et leur chef de chœur souhaitent à tous les meilleures fêtes possibles... À bientôt.

Contact : Annette Durand
patrickdurand82@sf.fr



Fléac Contact

Journal municipal d'informations

Responsable de la publication : Hélène Gingast

Responsable de la rédaction : Guillaume Freminet

Conception graphique et impression : Agate Communication Angoulême - 05 45 61 12 89 - agate.com@wanadoo.fr

Crédits photos : ville de Fléac, Freepik

Tirage : 2 150 exemplaires sur papier PEFC (issu de forêts gérées)

Date de parution : janvier 2021 (janvier, avril, juillet et octobre)

Date de la commission information : 1^{er} jeudi du mois précédent les trimestres de parution. Il est impératif que les articles destinés à Fléac Contact parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission ou soient envoyés à l'adresse mail : fléaccontact@fleac.fr

Dépôt légal : n° 540

Comme annoncé lors de nos réunions publiques, nous avons commencé notre modernisation numérique et notre mode de communication.

Tout a commencé par le recrutement d'une apprentie en communication, Maéva, afin de développer notre charte graphique pour votre journal communal. Puis nous lancerons avec le service numérique du GrandAngoulême, une réflexion autour de notre futur site internet. En complément de ce site, la commission communication souhaite acquérir une application pour smartphone. Cette application nous permettra de vous informer, de vous alerter et de vous faire participer à la vie locale. Votre participation est primordiale dans notre réflexion, c'est pour cela que vous serez de plus en plus sollicités par des sondages ou concertation citoyenne. En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Guillaume Freminet

Adjoint chargé de la Communication, vie associative, sports et loisirs

Agenda

6 février de 9h à 12h - salle des sports :
→ Collecte pour Emmaüs

État civil

Fait le 04/01/2021

Naissances :

Owen, Calypso, Moana, Rémi

Mariages :

→ Mathias Boutin & Caroline Péchier
→ Charles-Henri Charrier & Sana Benaissi

Décès :

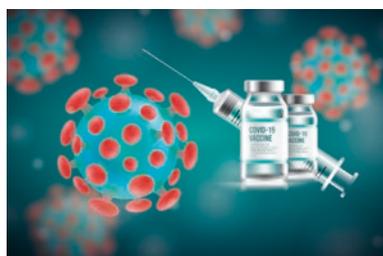
→ Pierre Baril
→ Michel Frougier
→ Josette Dolphin
→ Jean-Claude Morel
→ Quatrième Curé
→ Raymond Bois
→ Michel Biaujout
→ Hubert Vallée
→ Guy Neau
→ André Darconnat
→ Christian Laillet
→ Jeannine Naulet
→ Paulette Drogat
→ Germaine Lassagne
→ Alette Priat
→ Anne Marie Debaud
→ Michel Tardieu
→ Marie Carrera
→ Étienne Porcheron
→ André Deschamps
→ Ginette Champagne
→ Pierre Parlant
→ Yvette Savin
→ Huguette Giraud

Stop COVID !

La sortie du tunnel passe par la
VACCINATION !

Les personnes âgées de plus de 75 ans vivant à domicile qui auraient des difficultés à organiser leur RDV de vaccination peuvent se manifester en mairie au 05 45 91 04 57.

Et continuons d'appliquer scrupuleusement les GESTES BARRIÈRE !



Mots croisés

Auteur : Michèle Itant

Problème n° 283

Solution dans
le prochain numéro



Le Mystère

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I		■								
II									■	
III						■				
IV				■					■	
V							■			
VI			■		■					
VII		■								
VIII				■				■		■
IX						■				
X							■			

VERTICALEMENT

- Domaine chargé de mystère.
- Il court mais ne vole pas ; Œuf dur.
- Nouveaux-nés ; Entendre.
- Début d'une relation de voyage ; Il peut être plein de malice ; Lac des Pyrénées.
- Peintre italien ; Font partie des inconnues.
- Symbole ; Commune du Var.
- Émue, toute retournée ; Village médiéval de Haute-Savoie.
- Glacé pour un mystère ; Précède un docteur.
- Mal revêtu.
- Mystères connus d'un petit nombre ; Rouge et blanc pour Rimbaud.

HORIZONTALEMENT

- Archipel lié à un mystère.
- Elle constitue un mystère.
- Instrument des ménestrels ; Rempli à contre sens.
- Se vendait très cher ; Celles des mystères l'éclaircissent.
- Monstre du Loch Ness ; Poire avec une pomme.
- Question de lieu ; Diplomate français du XVIII^{ème} siècle.
- Telles des sciences mystérieuses.
- Se bourre avec des mensonges ; Au revoir à reculons.
- Le mystère en est un de chasse ; Abominable homme des neiges.
- Auteur du mystère de la chambre jaune ; " Les mystères de Paris ", c'est lui.

Solution du numéro 282

Le Tour de France

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	E	C	H	A	P	P	E	E	■	J
II	T	A	P	I	■	E	P	A	G	A
III	A	R	■	V	E	L	O	■	R	U
IV	P	A	T	■	L	O	N	G	I	N
V	E	V	■	A	C	T	E	■	M	E
VI	■	A	G	R	U	O	■	O	P	■
VII	E	N	■	M	O	N	T	R	E	■
VIII	T	E	B	O	B	■	A	I	U	E
IX	N	■	A	S	■	O	T	E	R	O
X	A	N	Q	U	E	T	I	L	■	S